

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 25 novembre 2011

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-12-2-2

Service consulté

Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace

**DISPOSITIF EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES
D'HÔTES**

Résumé : Il est proposé d'attribuer un montant global de subventions de 22 450 € en faveur de 3 porteurs de projets.

Un dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, commun aux deux Départements, a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2009.

3 dossiers sont soumis à votre examen dans le présent rapport. Vous trouverez dans la liste jointe en annexe l'ensemble des demandes présentées. Le montant total susceptible d'être attribué s'élève à 22 450 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de donner votre accord sur l'attribution de subventions au titre du dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon la liste jointe en annexe, pour un montant total de 22 450 € ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 NOVEMBRE 2011**Hébergements – Meublés de tourisme et chambres d'hôtes
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable retenu	Taux	Montant de la subvention	Label	Nombre d'équipements
HEB04092	SEGARD Jean-Pierre Modernisation de 4 chambres d'hôtes à AUBURE	17 251 €	20%	3 450 €	Gîtes de France	4
HEB04093	MONTI Georgette Modernisation d'un meublé de tourisme à WINTZENHEIM	25 000 (plafond)	20%	5 000 € (plafond)	Gîtes de France	1
HEB04094	EARL MEYER-KRUMB Création de 2 meublés de tourisme à SIGOLSHEIM	70 000 (plafond)	20%	14 000 € (plafond)	Gîtes de France	2
	Total	112 251 €		22 450,00		7

Ces dossiers ne font l'objet d'aucun cofinancement